

Communiqué presse

Nouvelle réforme ministérielle de l'enseignement : l'enseignement secondaire au cœur de mesures contestables

Une fois encore, la Ministre de l'Education Nationale entend manifestement laisser une trace de son passage, par « sa » réforme ! Si Vincent PEILLON a laissé ses calamiteux « nouveaux rythmes scolaires » dont personne ne voulait, Najat VALLAUD-BELKACEM s'attaque maintenant, elle, à l'enseignement secondaire qui ne lui demandait rien...

Si « sortir du traitement indifférencié des élèves » est son objectif qui peut être apprécié et séduisant car, d'une certaine manière le fameux « collège unique, au tronc commun » a démontré son échec par sa méconnaissance des différences entre élèves et de l'opposition stérile entre la pratique et la théorie, il convient d'être circonspect quant au plan proposé qui part dans tous les sens et peut prendre l'allure d'une dangereuse « usine à gaz », parfois même contradictoire dans ses postulats. « La maîtrise accrue du français » semble ainsi difficile à concilier avec « l'apprentissage précoce de la première langue vivante étrangère dès le CP » et surtout « celui de la seconde langue dès la Cinquième » : quid, de plus du « temps de l'enfant » alors ?

Quant à la « sectorisation nouvelle pour respecter l'équilibre social, la mixité et éviter la ghettoïsation », une « pause méridienne d'1h30 pour une vraie respiration des élèves » (sic !), ou encore les « 120 h de formation pour les parents ne parlant pas ... le français », les parents, les enseignants, les pédagogues et les élus peuvent s'interroger sur leur orientation politique déguisée et de toute façon s'inquiéter leur faisabilité pratique !

A l'heure où l'Etat a annoncé aux collectivités une chute, inédite depuis 1945, des dotations versées, les collèges qui ont été confiés aux Conseils généraux vont connaître des difficultés d'équipement, incompatibles avec les (trop ?) ambitieux objectifs ministériels.

Annie DOUBLE- BATTISTELLA
Conseillère municipale de Vence
Conseiller général

Robert VELAY
Maire de Puget-Théniers-

